AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C1094
FR0013176526-FS0540

26 juin 2025

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

VALEO

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 25 juin 2025, la société Goldman Sachs Group, Inc (Corporation Trust Center,1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA a déclaré avoir franchi indirectement en hausse, le 19 juin 2025, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société VALEO, et détenir, indirectement 12 412 434 actions VALEO représentant autant de droits de vote, soit 5,07% du capital et 4,53% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions VALEO hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 283 819 actions VALEO (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 83 819 actions VALEO résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions VALEO et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions ; et,

- 200 000 actions VALEO résultant de la détention d'un contrat « *put option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'au 19 décembre 2025, à un prix unitaire de 12 €.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 5 760 819 actions VALEO (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 5 708 718 actions VALEO résultant de la détention de 88 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 24 juin 2025 et le 18 juin 2035 ;

- 52 101 actions VALEO résultant de la détention de 14 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 20 juin 2025 et le 30 août 2032, à des prix compris entre 1,25 € et 14 €.

[1] Sur la base d'un capital composé de 244 633 504 actions représentant 274 271 563 de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.